

## FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 19 avril 2021, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 6 443 239 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 5 794 763 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 856 154 \$. Cet excédent s'explique par des revenus supplémentaires dû à l'augmentation d'évaluation résultant de mises à jour, des droits de mutations supérieurs de 78 % à ceux prévus, des nouveaux transferts (communément appelé subvention) dont une aide financière dans le contexte de la pandémie. À cela s'ajoute également une bonification du programme d'aide à la voirie locale et l'obtention d'aide financière au niveau de la politique familiale et l'aide de l'éveil à la lecture. De plus, des dépenses ont été inférieures aux prévisions suite à des activités et événements qui n'ont pas été réalisés, des salaires non versés (congrés, départ prématuré, etc.) et l'utilisation de soldes disponibles de règlement d'emprunt.

De plus, l'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2020 se chiffre à 1 434 462 \$, dont 368 477 \$ est réservée dans les fonds suivants : infrastructures, imprévus ainsi que développement économique.

Pour cette même période, l'excédent affecté se situe à 1 104 475 \$ réparti dans une réserve pour l'aqueduc de 176 384 \$, une réserve pour l'égout de 338 244 \$ et 589 847 \$ pour les projets déjà prévus.

Au 31 décembre 2020, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 3 645 596 \$, ce qui est nettement inférieur à la moyenne provinciale.

Les principales réalisations de l'année 2020 sont :

- La réfection de l'escalier extérieur à l'Hôtel de ville
- L'achat des équipements et de l'ameublement du restaurant-auberge de la gare
- La réparation de la toiture du bâtiment de la gare
- L'acquisition d'un écran géant à la chapelle

En conclusion, la Municipalité de Labelle est en excellente santé financière grâce à une gestion saine et efficace.

Le maire suppléant

Yvan Guindon